

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9871**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager - Développeur produit de la mode et de l'habillement

Nouvel intitulé : Manager - développeur (euse) produit de la mode et de l'habillement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile de France (CCI Paris-IDF) - Ecole supérieure des industries du vêtement (ESIV)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242p Habillement : organisation, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager - Développeur produit de la mode et de l'habillement assure un ensemble large de fonctions de management spécifiques aux secteurs de l'habillement et de la mode.

Doté d'une double compétence technique et managériale, le responsable de la gestion industrielle et économique des entreprises de l'habillement possède une connaissance technique très approfondie du produit et de son élaboration.

Il analyse de façon critique le résultat des ventes par type de produits/marchés et préconise des stratégies d'optimisation pour les collections futures. Il contribue au plan d'action commerciale et de communication.

Il exerce ses responsabilités autour de 4 activités principales de la chaîne de production :

- 1 - Il conçoit, développe, réalise un « Produit », une ligne de produit ou collections dont il gère le suivi ; il intervient en aval de la création.
- 2 - Il réalise les achats amont de matières d'oeuvres, de produits ou de services nécessaires à la production d'une collection, conformément à la politique commerciale de l'entreprise. Il agit dans un contexte de plus en plus international, dû à la mondialisation. Il assure l'interface entre les fournisseurs, la production, la commercialisation et la recherche-développement.
- 3 - Il organise la production des collections, en assure l'optimisation, la gestion et le suivi. Il coordonne l'ensemble des moyens humains qui concourent à la production au sein des unités de fabrication et anime les équipes dont il a la charge.
- 4 - Il est le garant de la qualité : il conçoit,; définit et met en oeuvre les procédures de contrôle de la qualité, de l'image de la marque ou de l'enseigne.

Le Manager - Développeur produit de la mode et de l'habillement maîtrise :

- la méthodologie d'élaboration d'une collection, de l'organisation de la coupe au processus de fabrication : il est capable de fabriquer l'ensemble des produits vêtements dans un grade de qualité donné, pour un prix de revient fixé dans les différents environnements technologiques et humains,
- les procédés de conception et de fabrication chaîne et trame/maille, il est capable d'en analyser leur processus et de déterminer les points essentiels de qualité ainsi que de monter le vêtement complet,
- les matières d'oeuvre et les matériels dont il est capable d'identifier une panne.

Il connaît les marchés d'approvisionnement et de diffusion (veille économique et concurrentielle, expérience, réseau Internet et d'anciens élèves, salons, ...)

Il est capable de détecter et d'analyser les sources de délocalisation nationale et internationale les plus appropriées pour tel couple produit/marché (sourcing) ainsi que les intermédiaires éventuels (trading).

Il est capable de calculer les prix de revient industriels et logistiques et d'analyser la pertinence d'investissements technologiques.

Il sait constituer un dossier technique et économique complet d'un produit.

Il est apte à comparer les démarches de sous traitance, de co-traitance et de délocalisation.

Il maîtrise les logiciels d'informatique courants et professionnels pour l'élaboration et la gestion de tableaux de bord, la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO), logiciels de conception et de découpe (CAO/DAO,...).

Il maîtrise parfaitement la langue anglaise qu'elle soit courante ou professionnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries du textile et de l'habillement, Grandes marques de prêt-à-porter (créateurs, couturiers), Chaînes spécialisées et circuits de distribution (centrales d'achats, grands magasins, hypermarchés...), Industries de la mode.

Les postes qu'il occupe dans la filière Textile-Habillement-Mode sont : - chef de produit,

- acheteur/sourcier,
- responsable de production,
- responsable de fabrication,
- responsable logistique,
- responsable qualité.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1705 : Marketing

M1101 : Achats

M1102 : Direction des achats

H2502 : Management et ingénierie de production

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :**

Les modalités d'évaluation de la certification sont les suivantes :

1- par contrôle continu : tous les cours répartis sur deux ans font l'objet d'une évaluation et d'une notation par le système du contrôle continu, notation de 0 à 20, qui représentent 70 % de l'évaluation globale des études,

2- les études de cas en groupe, notation de 0 à 20, soit : 15% de la notation finale.

Elles sont fondées sur des cas réels proposés par les professionnels.

3- l'évaluation des périodes en entreprise, soit 9 mois et demi minimum en entreprise, répartie sur trois périodes est effectuée par le maître de stage/entreprise.

4 - le mémoire de stage fait l'objet d'une soutenance devant un jury de professionnels, d'enseignants et de la Direction de l'Ecole. La notation doit impérativement être égale ou supérieure à 12/20 . Elle contribue pour à 15 % l'évaluation de la scolarité.

La note minimale pour obtenir le titre de Manager - Développeur produit de la mode et de l'habillement est de 12/20, moyenne générale des modules et des périodes en entreprise.

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	68 % de professionnels de la filière textile habillement, 32 % d'institutions éducatives régionales, nationales et consulaires.
En contrat d'apprentissage	X	68 % de professionnels de la filière textile habillement, 32 % d'institutions éducatives régionales, nationales et consulaires.
Après un parcours de formation continue	X	68 % de professionnels de la filière textile habillement, 32 % d'institutions éducatives régionales, nationales et consulaires.
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé "Manager - Développeur produit de la mode et de l'habillement" avec effet au 31 décembre 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Manager - Développeur produit de la mode et de l'habillement, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015. Certification délivrée par Ecole supérieure des industries du vêtement (ESIV).

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 26 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 06 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 17 novembre 1993 publié au Journal Officiel du 28 décembre 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

- 30/35 élèves/apprentis par promotion, -1400 anciens élèves dont 900 titulaires du titre,
-taux annuel d'insertion professionnelle : 85-90%

Autres sources d'information :

<http://www.ccip.fr>

<http://www.esiv.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI DE PARIS - ECOLE SUPERIEURE DES INDUSTRIES DU VETEMENT (ESIV)
73, boulevard Saint-Marcel
75013 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ECOLE SUPERIEURE DES INDUSTRIES DU VETEMENT (ESIV)
73, boulevard Saint-Marcel
75013 Paris

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Diplôme des gestions industrielle, économique et logistique de l'habillement (arrêté du 17 novembre 1993 publié au Journal Officiel du 28 décembre 1993).

- Responsable des gestions industrielle, économique et logistique des entreprises de l'habillement (arrêté du 06 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997).

Certification précédente : Responsable de la gestion industrielle et économique des entreprises de l'habillement

Certification suivante : Manager - développeur (euse) produit de la mode et de l'habillement